

La baisse des effectifs permanents se poursuit dans l'Yonne

Les effectifs salariés hors intérim du secteur privé enregistrent une baisse sur une année glissante dans l'Yonne de - 0,3 % soit - 200 postes. Sur la même période, les effectifs diminuent au même rythme en région (- 0,3 %) mais progressent légèrement au niveau national (+0,1 %).

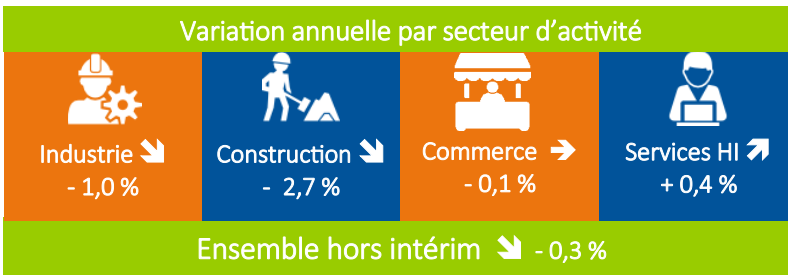
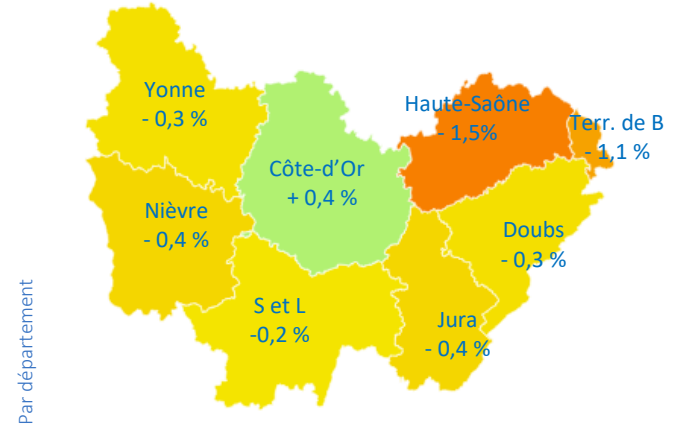
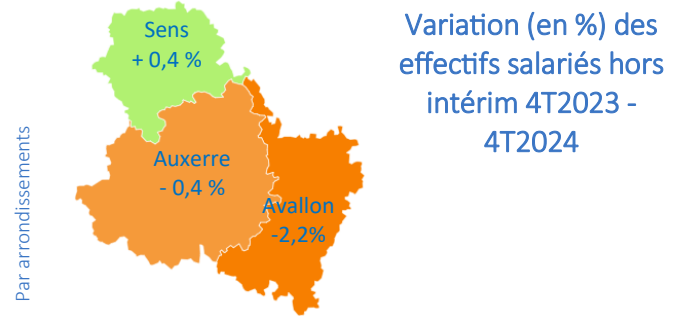
Seuls les services hors intérim gagnent des postes

Sur un an, dans l'Yonne, seul le secteur des services gagne des postes : + 0,4 % soit + 140 postes. Le commerce arrive à stabiliser tout juste ses effectifs malgré des pertes d'emploi dans le commerce de gros. Les activités dans le secondaire (industrie et construction) sont davantage en difficulté et perdent des salariés. La baisse s'établit à - 160 postes (soit - 2,7 %) dans la construction sur un an. Elle est également marquée dans l'industrie qui perd 170 postes en un an, soit - 1,0 %.

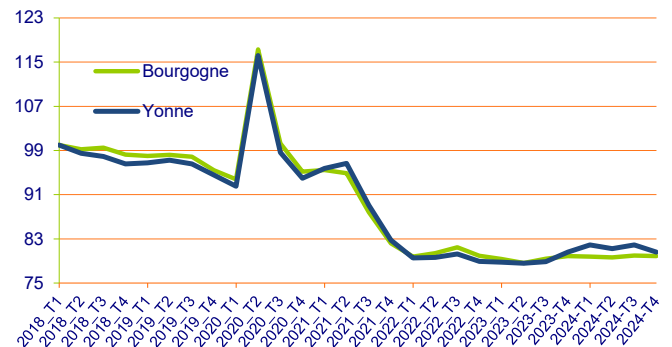
L'arrondissement de Sens est le seul à maintenir ses effectifs

Sur un an, l'arrondissement de Sens s'en sort mieux et arrive même à créer une centaine de postes. À l'inverse, les difficultés se poursuivent dans l'arrondissement d'Avallon (- 160 postes soit une baisse de - 2,2 %) et dans les celui d'Auxerre dont la baisse s'établit à - 0,4 %.

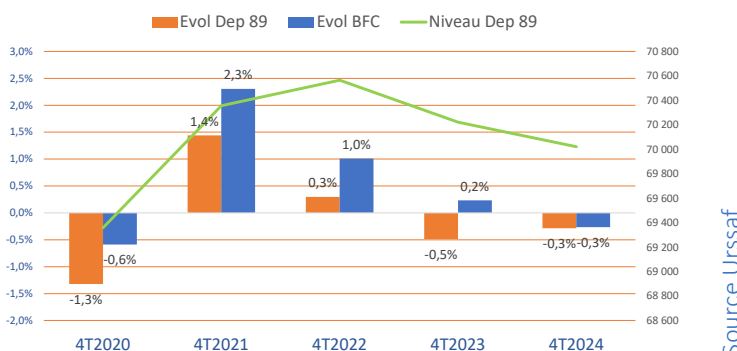
- 200 postes permanents perdus en un an
- Seuls les services gagnent des postes
- L'arrondissement de Sens est le seul à gagner des postes



Evol. Trim. du nb de demandeurs d'emploi cat. A (CVS*, au T1 2018 - base 100)



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



* **Avertissement** : Les séries d'effectifs salariés intègrent désormais les effectifs apprentis en cohérence avec les publications réalisées en collaboration avec l'Insee.

Sur une année glissante, l'emploi permanent (c'est-à-dire hors intérim) icaunais affiche une baisse (- 0,3 %). Seuls les services gagnent des postes. Le département affiche cependant un niveau d'emplois proche de celui constaté avant la crise sanitaire.

La baisse se confirme dans l'industrie

Dans le **secteur industriel**, les effectifs sont en baisse sur un an dans le département (- 1,0 % sur un an) contre seulement -0,3 % en Bourgogne-Franche-Comté sur la même période. Dans l'Yonne, l'industrie est le seul secteur à ne pas avoir retrouvé son niveau d'emploi d'avant la crise sanitaire : environ 870 postes perdus entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2024. Les difficultés sont très présentes dans certains secteurs industriels, notamment dans les activités de fabrication de machines et équipements (- 100 postes sur un an) et la métallurgie (- 90 postes).

... la construction rencontre des difficultés plus marquées qu'en région

Après plusieurs années de hausse, la **construction** rencontre des difficultés dans l'Yonne, encore plus marquées qu'au niveau régional. Le département perd 160 postes sur un an, soit une baisse de - 2,7 % (contre - 1,9 % en région). Le secteur subit notamment l'impact de la hausse des taux d'intérêt entraînant la baisse des ventes et des mises en chantier. Les bons résultats des années précédentes permettent au secteur d'afficher un volume d'emplois supérieur à celui d'avant la crise sanitaire de + 140 postes.

... le commerce arrive à maintenir ses effectifs sur un an

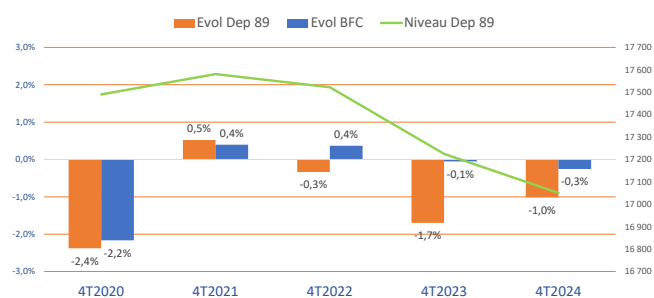
Après la croissance observée en 2021, le secteur se stabilise depuis deux ans. Sur un an, l'évolution est proche de la stabilité avec une évolution de - 0,1 % (contre - 0,3 % en région). Ce constat s'explique par des hausses dans le commerce de détail et de réparation automobile masquant la baisse dans le commerce de gros.

... les services restent porteurs

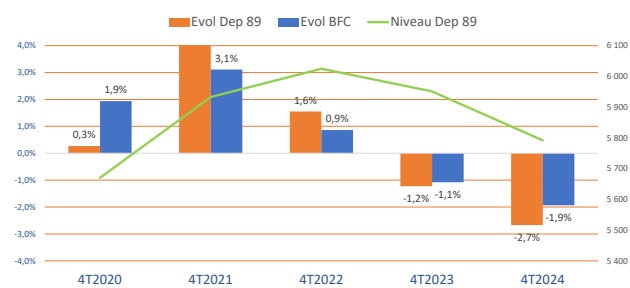
Le secteur des **services** progresse dans l'Yonne (+ 0,4 % sur un an) alors que la situation est moins favorable en région (+ 0,1 %). Grâce aux bons résultats enregistrés après la crise sanitaire, le secteur présente un volume d'emplois supérieur à celui d'avant la crise sanitaire (+ 310 postes entre le quatrième trimestre 2019 et le quatrième trimestre 2024). Sur un an, les plus fortes hausses sont constatées dans l'action sociale et l'hébergement médico-social (+ 140 postes) ou encore l'hébergement restauration (+ 270 postes). À l'inverse, les activités scientifiques et techniques per-

Evol. annuelle des effectifs salariés

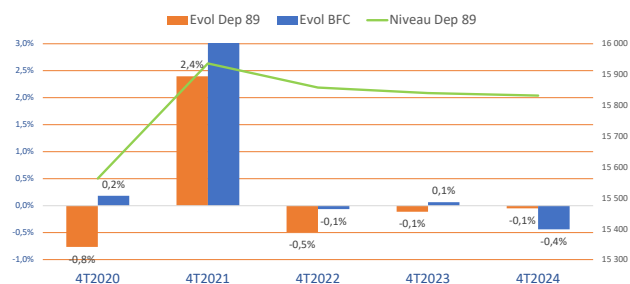
Industrie



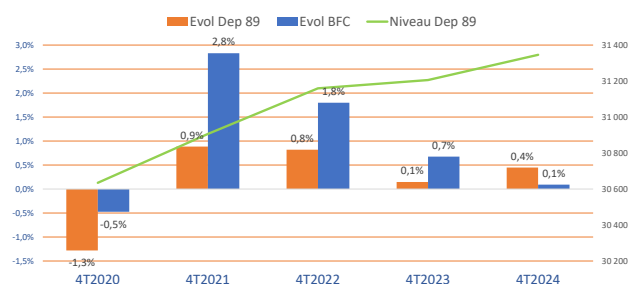
Construction



Commerce



Services hors intérim



L'emploi salarié privé par arrondissement

Source Urssaf

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	4T2024 (en millier)	(en Evol. ann. %)	4T2024 (en millier)	(en Evol. ann. %)	4T2024 (en millier)	(en Evol. ann. %)	4T2024 (en millier)	(en Evol. ann. %)
Ensemble hors intérim	35,9	-0,4%	7,2	-2,2%	26,9	0,4%	70,0	-0,3%
Industrie	8,3	-2,0%	1,3	-6,9%	7,4	1,4%	17,1	-1,0%
Construction	3,2	-2,5%	0,6	-0,8%	2,0	-3,5%	5,8	-2,7%
Commerce	7,1	0,2%	1,9	-1,1%	6,9	0,0%	15,8	-0,1%
Commerce de gros	1,7	-1,4%	0,7	-7,6%	2,5	-1,8%	0,0	-2,5%
Commerce de détail	4,0	0,2%	1,0	2,6%	3,1	0,6%	0,0	0,6%
Services hors intérim	17,3	0,6%	3,4	0,7%	10,7	0,7%	31,3	0,4%

Source Urssaf

Avallon : une baisse marquée par l'industrie

L'arrondissement d'Avallon continue de faire face à des difficultés en matière d'emploi, enregistrant un recul de 2,2 % sur un an, soit 160 emplois supprimés. Tous les secteurs sont impactés à des degrés divers, avec une baisse particulièrement marquée dans l'industrie.

Le **secteur industriel** est le plus touché, affichant une diminution de 6,9 %, soit 100 emplois en moins. La fabrication de machines et équipements enregistre une chute importante de près de 67,9 %, correspondant à 95 postes supprimés. En revanche, certains segments résistent mieux, notamment l'industrie agroalimentaire, qui progresse de 6,5 % soit + 10 postes.

Le **commerce** connaît également un repli, avec une baisse de 1,1 %, soit 20 emplois perdus sur une année glissante. Ce recul est principalement dû à la diminution du commerce de gros (- 7,7 %), tandis que le commerce de détail progresse légèrement (+ 2,6 %).

Le secteur de la **construction** affiche une relative stabilité : la construction de bâtiments enregistre une hausse de 5 postes tandis que les travaux spécialisés connaissent une légère diminution (- 10 postes).

Le secteur des **services** perd également des postes mais la baisse reste modérée : - 30 postes sur un an soit - 1,0 %. Les évolutions dans le secteur restent faibles dans l'ensemble des activités des services : de -20 postes dans les autres activités de services à + 10 postes dans les activités de services administratifs et de soutien.

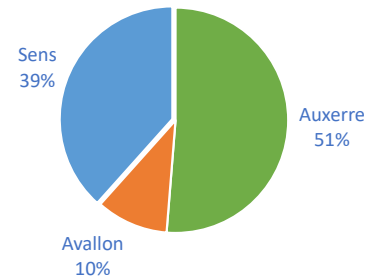
L'arrondissement d'Auxerre : une dynamique contrastée

L'emploi salarié dans l'arrondissement d'Auxerre enregistre une légère baisse entre le quatrième trimestre 2023 et le quatrième trimestre 2024, avec une évolution de - 0,4 % sur un an, soit une perte de près de 145 postes. Globalement, l'évolution de l'emploi dans l'arrondissement montre une situation contrastée : si les services restent un secteur porteur, les pertes dans l'industrie et la construction freinent la dynamique économique.

Le secteur des **services** reste le principal moteur de l'emploi avec une progression de + 0,6% sur un an, soit près de 100 postes créés. Cette hausse est notamment portée par l'hébergement et la restauration (+ 6,7 %, + 135 postes), les activités juridiques de conseil et d'ingénierie (+5,9 %, + 50 postes) et les services administratifs et de soutien (+ 2,9 %, + 80 postes). En revanche, certains domaines sont en net recul, comme les autres activités scientifiques et techniques, qui perdent 150 postes (-44,3 %), ou encore les activités financière et d'assurances (-4,3 %, pour plus de 35 postes perdus).

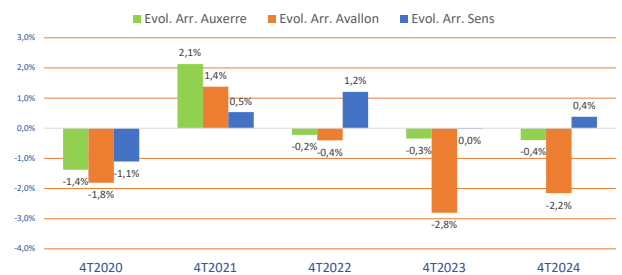
De la même manière, le **commerce** enregistre également une légère hausse mais plus modérée de + 0,2 % sur un an (+ 15 postes). Le commerce et réparation d'automobiles et de moto-

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

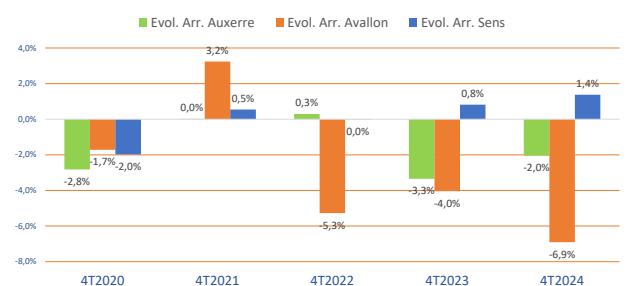


Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérim



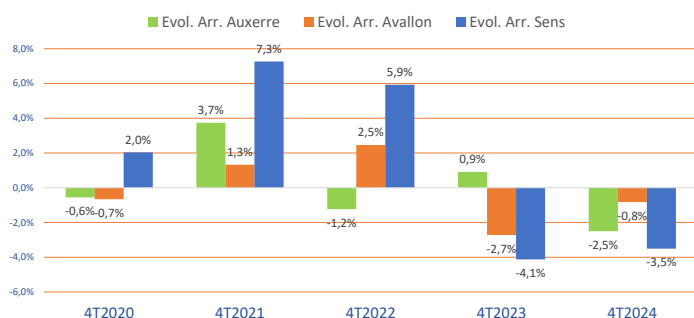
Industrie



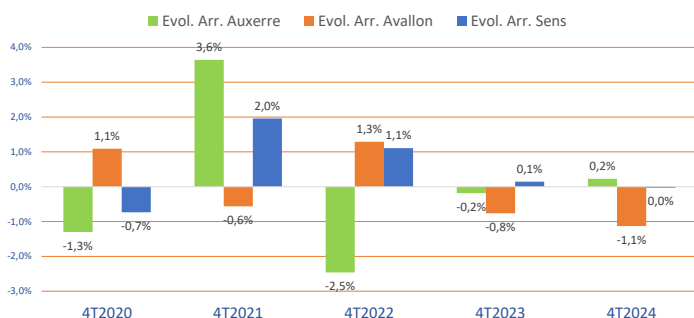
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

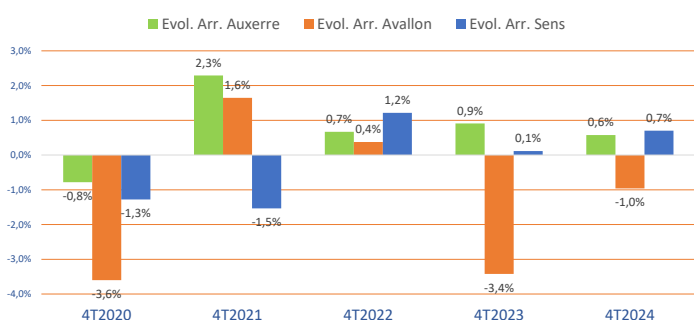
Construction



Commerce



Services hors intérim



cycles est plus dynamique (+ 2,5 %, + 30 postes), tandis que le commerce de gros enregistre une baisse notable (- 1,4%, - 25 postes).

Dans l'**industrie**, les difficultés se poursuivent avec une perte d'environ 175 postes sur un an (- 2,0 %). Cette baisse s'explique principalement par la perte de 100 postes (- 6,9 %) dans la métallurgie et fabrication de produits métalliques. La fabrication de matériel de transport voit son effectif baisser de près de 45 postes, soit une baisse de près de 6 % et l'industrie agro-alimentaire perd quant à elle plus de 40 postes (- 2,6%). Certaines branches industrielles s'en sortent mieux, notamment la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (+8,6 %, +25 postes) et l'industrie des plastiques (+ 5,4 %, + 35 postes).

Enfin, le secteur de la **construction** est en difficulté avec une baisse de 2,5 % sur un an (- 85 postes). Ce recul est principalement dû à la baisse des travaux de construction spécialisés (- 3,1%, - 90 postes). Notons que le génie civil affiche une progression de 3,9 % (+ 15 postes).

Légère hausse de l'emploi dans le Sénonais

Au quatrième trimestre, la partie nord du département de l'Yonne est la seule à avoir enregistré une progression du nombre d'emplois hors intérim, avec une hausse de + 0,4 % sur un an.

Deux secteurs d'activité se démarquent particulièrement dans cette croissance. D'une part, l'**industrie** sénonaise affiche une augmentation de + 1,4 % de ses emplois, soit 100 postes supplémentaires. Ce dynamisme est porté par la fabrication d'équipements électriques (+ 30 emplois) et l'industrie agroalimentaire (+ 60 emplois), véritables moteurs de cette tendance. D'autre part, les **services** enregistrent une progression de + 0,7 % sur l'année, stimulée par la création de 110 emplois dans l'action sociale et l'hébergement médico-social, ainsi que par 130 nouveaux postes dans l'hébergement et la restauration.

Cependant, cette dynamique est atténuée par des résultats moins favorables dans le commerce et la construction. Le **commerce** affiche une situation quasiment stable par rapport au quatrième trimestre 2023, bien que le commerce de gros (hors automobiles et motocycles) enregistre à lui seul une cinquantaine de suppressions de postes. En parallèle, le secteur de la **construction** accuse un recul plus marqué, avec une baisse de 3,5 % des emplois sur un an, principalement due à la diminution de 70 postes dans les travaux de construction spécialisés et de 5 emplois dans le génie civil.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par arrondissement

	Effectifs intérimaires	Variation annuelle 4T2023 - 4T2024	
	4T2024	en %	en volume
Yonne*	4 020	-4,8%	-200
Auxerre	2 010	1,4%	30
Avallon	100	-26,3%	-40
Sens	1 800	-8,6%	-170

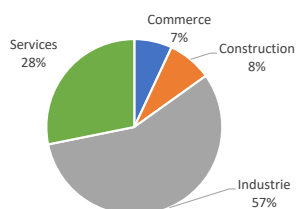
* l'arrondissement n'étant pas toujours connu, la somme peut différer du total du département.

Baisse dans l'intérim

Fin décembre 2024, l'Yonne compte environ 70 000 salariés permanents (c'est-à-dire salariés en CDD ou en CDI) auxquels on peut ajouter **4 000 intérimaires**. Plus de la moitié des intérimaires travaille dans le secteur de l'industrie (57 %). Sur un an, l'intérim dans le département de l'Yonne a baissé de près de 5 %.

Au final, sur un an dans l'Yonne, la baisse des effectifs intérimaires (- 200 postes) s'ajoute à celle des effectifs permanents (- 200 postes).

Recours à l'intérim mesuré à l'établissement utilisateur dans l'Yonne



Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de France Travail des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese DREETS Bourgogne-Franche-Comté.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

Note méthodologique :

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur urssaf.org.

La publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

La **DSN est mensuelle**. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 (dès lors que la substitution de la DADS par la DSN est avérée). Depuis, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Urssaf sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **Les données présentées sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le dernier trimestre.**

L'**effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. **Les effectifs des apprentis sont inclus dans les effectifs salariés.**

Les données sur **les effectifs salariés permanents** sont hors intérim et incluent les apprentis. Elles sont en valeur brute (non corrigée des variations saisonnières).

Les effectifs intérimaires sont transmis par la DREETS. Ils sont en valeur brute (non corrigées des variations saisonnières). Le nombre d'intérimaires en fin de mois comptabilise le nombre de personnes dont l'emploi principal est un emploi intérimaire. Cette mesure est établie sur cinq jours ouvrés consécutifs en fin de mois. Une personne en intérim est comptabilisée au prorata du nombre de jours passés en mission au cours de ces cinq jours ouvrés. Ce nombre d'intérimaires est ventilé par secteur d'activité utilisateur et par région de l'établissement utilisateur (ETU), c'est-à-dire à l'établissement pour qui l'intérimaire travaille.

Les indicateurs :

Les **effectifs salariés** sont mesurés en **valeurs brutes**. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. **Les évolutions sur la « période de crise sanitaire »** sont calculées entre le dernier trimestre connu et le même trimestre de l'année 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



L'emploi dans l'Yonne n° 62

N° ISSN : 2110-5391

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication : **Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.**

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr
- **Fabien Dings**
CCI de l'Yonne - f.dings@yonne.cci.fr
- **Emilie Favret**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
efavret@mdeauxerrois.com
- **Wilfrid Richebourg**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
wrichebourg@mdeauxerrois.com

Retrouvez Stat'Ur sur www.urssaf.org et l'emploi dans l'Yonne sur bourgogne.urssaf.fr